

DYNAMIQUES DE DEMAIN

BIEN VIEILLIR EN PAYS DE SAINT-OMER

Penser le vieillissement de la population dans les
stratégies d'aménagement du territoire

Pays de Saint-Omer

POURQUOI CE GUIDE ?

D'ici 2040, que ce soit à l'échelle nationale ou à l'échelle du Pays de Saint-Omer, le vieillissement de la population est inéluctable et son ampleur croissante représente un enjeu social et sociétal majeur. Cette tendance amorcée depuis plusieurs années va se poursuivre et surtout se renforcer sans précédent dans les prochaines décennies principalement avec l'avancée en âge des générations déjà nées, notamment celles du baby-boom, et la diminution du nombre moyen d'enfants par foyer.

Les épisodes de canicule ou la pandémie de Covid-19 ont mis en exergue diverses fragilités et limites de l'adaptation de la société au vieillissement tout en révélant également au travers de réponses spontanées ou organisées, individuelles ou collectives, en milieu urbain ou rural, le lien étroit et fort entre les générations.

Les crises peuvent accélérer les transitions et ouvrir de nouvelles opportunités. C'est dans le contexte de crise sanitaire qu'a notamment émergé la nécessité d'un nouveau regard sur la question du vieillissement.

Cette prise de conscience s'est notamment traduite en 2021 par le premier rapport interministériel sur le sujet suite à une mission commandée par les Ministères de l'Autonomie, du Logement, de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Intitulé "Nous vieillirons ensemble...", ce rapport interministériel sur l'adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires à la transition démographique propose une approche décloisonnée et transversale autour de la question « comment, demain, pourrais-je vieillir chez moi ? ».

C'est autour de cette interrogation et de comment l'urbanisme peut contribuer à relever ce défi collectif que l'Agence d'Urbanisme et de Développement a souhaité réaliser cette étude et vous proposer le présent guide afin de partager les constats et enjeux liés au vieillissement tout en proposant des pistes d'actions dans le but d'alimenter les stratégies d'aménagement et de développement du Pays de Saint-Omer.

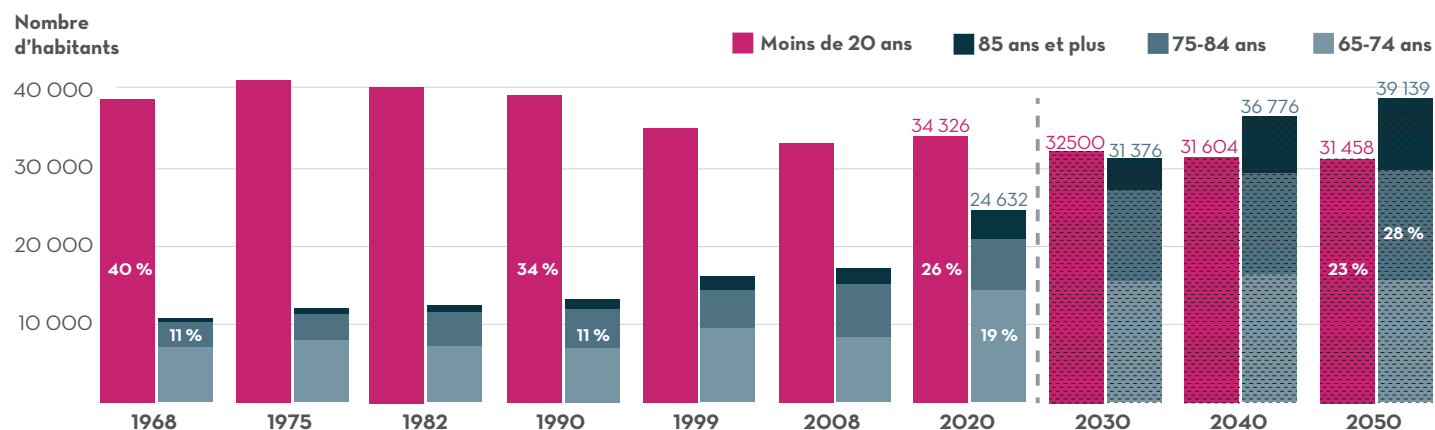
LES SÉNIORS AUJOURD'HUI ET À L'HORIZON 2040

Pour mieux appréhender la transition démographique en cours et prendre la mesure des enjeux, il semble important d'analyser les dynamiques actuelles et à l'horizon 2050. Dans cette

perspective, des données de projections démographiques pour le Pays de Saint-Omer ont été mobilisées par le biais de l'INSEE. Un encart méthodologique en dernière page de ce guide explique

plus en détails la méthodologie utilisée pour produire les graphiques ci-après. Le graphique suivant témoigne de la transition démographique en cours dans le Pays de Saint-Omer.

→ Évolution et projection démographique dans le Pays de Saint-Omer



Sources : INSEE RP - OMPHALE | Traitement : AUD - juillet 2022

Note de lecture : Les moins de 20 ans représentaient 40 % de la population totale en 1968. Il y avait environ 40 000 personnes de moins de 20 ans et 10 000 personnes âgées de 65 ans et plus.

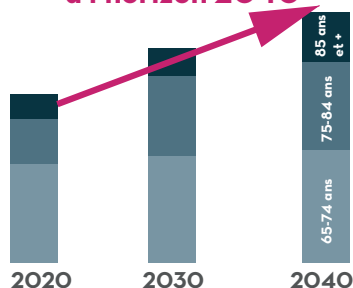
Ces tendances également observables à l'échelle nationale ou régionale se caractérisent par un vieillissement "par le bas" et "par le haut" de la pyramide des âges. Alors que le Pays de Saint-Omer devrait enregistrer une diminution de plus de 2 700 jeunes (- 8%) dans les deux prochaines décennies, il comptabiliserait

près de 12 150 séniors supplémentaires (+ 49 %) à l'horizon 2040. Si aujourd'hui en 2020, le nombre de séniors avoisine les 25 000 personnes dans le Pays de Saint-Omer, en 2040, ils seraient près de 37 000.



Pour la première fois dans l'histoire, dans 10 ans, il y aurait plus de séniors que de jeunes dans le Pays de Saint-Omer.

Près de 37 000 séniors à l'horizon 2040



→ Projection des **65 ans et plus** dans le Pays de Saint-Omer entre 2020 et 2040 :

+ 12 150 séniors soit +49%

→ Projection des **moins de 20 ans** dans le Pays de Saint-Omer entre 2020 et 2040 :

- 2 700 jeunes soit -8%

Outre la progression en nombre, la part des séniors dans la population totale augmenterait également passant de 19 % en 2020 à 26 % en 2040.

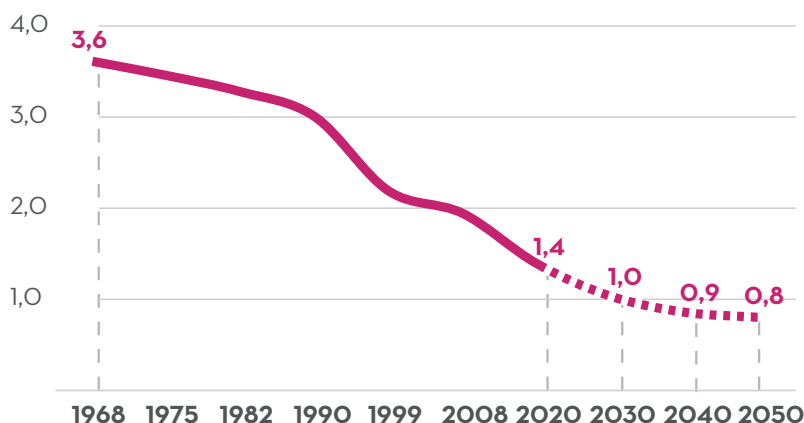
La mesure de l'indice de jeunesse met en évidence et synthétise cette double dynamique de baisse en nombre et en part des moins de 20 ans dans la population totale et parallèlement la progression des 65 ans et plus de

manière absolue et relative. Il s'agit du rapport entre le nombre de personnes de moins de 20 ans et la population âgée de 65 ans et plus. Plus cet indice est supérieur à 1, plus la population est jeune.

En 1968, ce ratio était de 3,6, ce qui signifie que pour 1 séniors, il y avait 3,6 jeunes de moins de 20 ans, autrement dit il y avait près de 4 fois plus de jeunes

que de séniors. Aujourd'hui, ce ratio est légèrement supérieur à 1 révélant une situation d'équilibre, précaire toutefois car il devrait poursuivre sa diminution dans les années à venir pour passer sous le seuil des 1 avant 2040 signifiant que les séniors seraient alors plus nombreux que les moins de 20 ans.

→ Évolution et projection de l'indice de jeunesse dans le Pays de Saint-Omer.



Sources : INSEE RP - OMPHALE | Traitement : AUD - juillet 2022



En 1968, il y avait 3,6 jeunes de moins de 20 ans pour 1 séniors. En 2030, ce devrait être du 1 pour 1.

Plus qu'une transition, il s'agit d'une véritable révolution démographique qui impactera la société dans son ensemble et le territoire dans son organisation. Le caractère prospectif des données ne doit pas appeler à la précaution. S'il est encore parfois difficile de prévoir la météo des prochains jours, pour la démographie, les

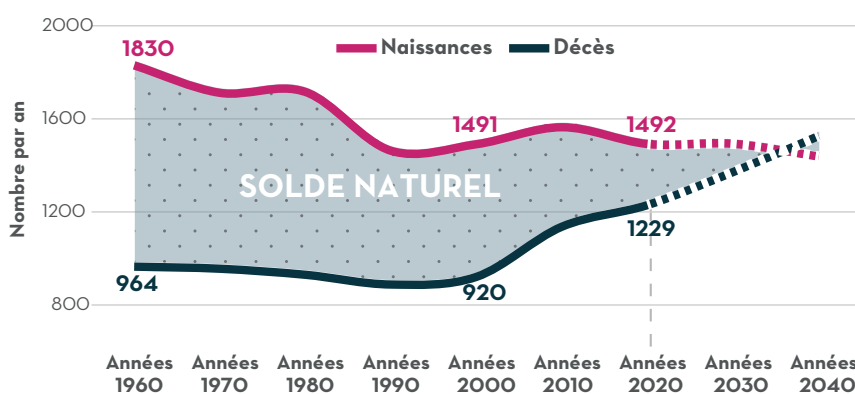
différentes composantes sont presque toutes connues avec une relative précision. Les grandes tendances sont certaines et ne peuvent qu'évoluer à la marge. Plus difficile à anticiper, le solde migratoire du Pays de Saint-Omer, différence entre les arrivées et les départs sur le territoire, connaîtrait une légère augmentation

selon le scénario central de l'INSEE contrebalançant le déficit naturel négatif. **La population du Pays de Saint-Omer s'établirait à 137 000 habitants en 2050.** Par ailleurs, l'arrondissement serait le seul du département à ne pas enregistrer une diminution de sa population.

UN SOLDE NATUREL DÉFICITAIRE À L'HORIZON 2040, L'INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ STAGNERAIT

Depuis plusieurs années, le nombre de naissances diminue dans le Pays de Saint-Omer. Ce sont en moyenne 1500 bébés qui naissent chaque année sur le territoire. A l'inverse, le nombre de décès progresse rapidement, autre marqueur du vieillissement de la population. Au final, le delta entre les naissances et les décès s'amenuise et devrait même être négatif aux alentours de 2040.

→ Évolution et projection du solde naturel dans le Pays de Saint-Omer



Sources : INSEE RP - OMPHALE | Traitement : AUD - juillet 2022



A partir de 2040, le nombre de décès serait supérieur au nombre de naissances sur le territoire.

Au sein du Pays de Saint-Omer, la fécondité se rapproche depuis plusieurs années de celui observé à l'échelle nationale. L'indicateur conjoncturel de fécondité

s'élève actuellement à 1,8 enfant par femme ne permettant plus d'assurer le renouvellement des générations (2,1) comme c'était encore le cas au début

des années 2010. L'hypothèse retenue à l'horizon 2050 a été celle d'une stagnation.

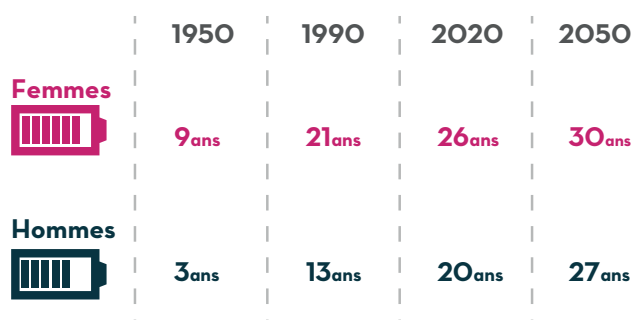
L'ESPÉRANCE DE VIE CONTINUERAIT DE PROGRESSER

Le scénario central utilisé pour cette étude s'appuie sur une hypothèse de poursuite de gains d'espérance de vie. Au niveau national, l'espérance de vie atteindrait

90,3 ans pour les femmes et 86,8 ans pour les hommes en 2050. L'espérance de vie des hommes à 60 ans serait ainsi multipliée par 10 en un siècle !

En corollaire, le Pays de Saint-Omer qui comptait une cinquantaine de centenaires en 2020, devrait en recenser près de 8 fois plus en 2050.

→ Évolution et projection de l'espérance de vie en France à 60 ans



Source : INSEE | Traitement : AUD - juillet 2022



En 1950, à l'âge de 60 ans, une femme vivait en moyenne 9 ans de plus ; aujourd'hui, une femme de 60 ans a une espérance de vie de 26 ans ; en 2050, ce devrait être 30 ans.

LE VIEILLISSEMENT : RÉALITÉ - DÉFI - OPPORTUNITÉ

Compte tenu de l'ampleur attendue du phénomène de vieillissement dans les prochaines années, un nouveau regard peut et doit émerger sur le sujet.

Le vieillissement est notamment la résultante de l'allongement de l'espérance de vie et donc de progrès pour l'humanité. En 1950, à l'âge de 60 ans, on vivait en moyenne 16 ans de plus. Soixante-dix ans plus tard, une femme de 60 ans a une espérance de vie de 28 ans et un homme 23 ans. Pour citer Luc Broussy, "Au XXème siècle, la retraite, c'était le début de la fin de la vie ; au XXIème siècle, c'est le début d'une nouvelle vie".

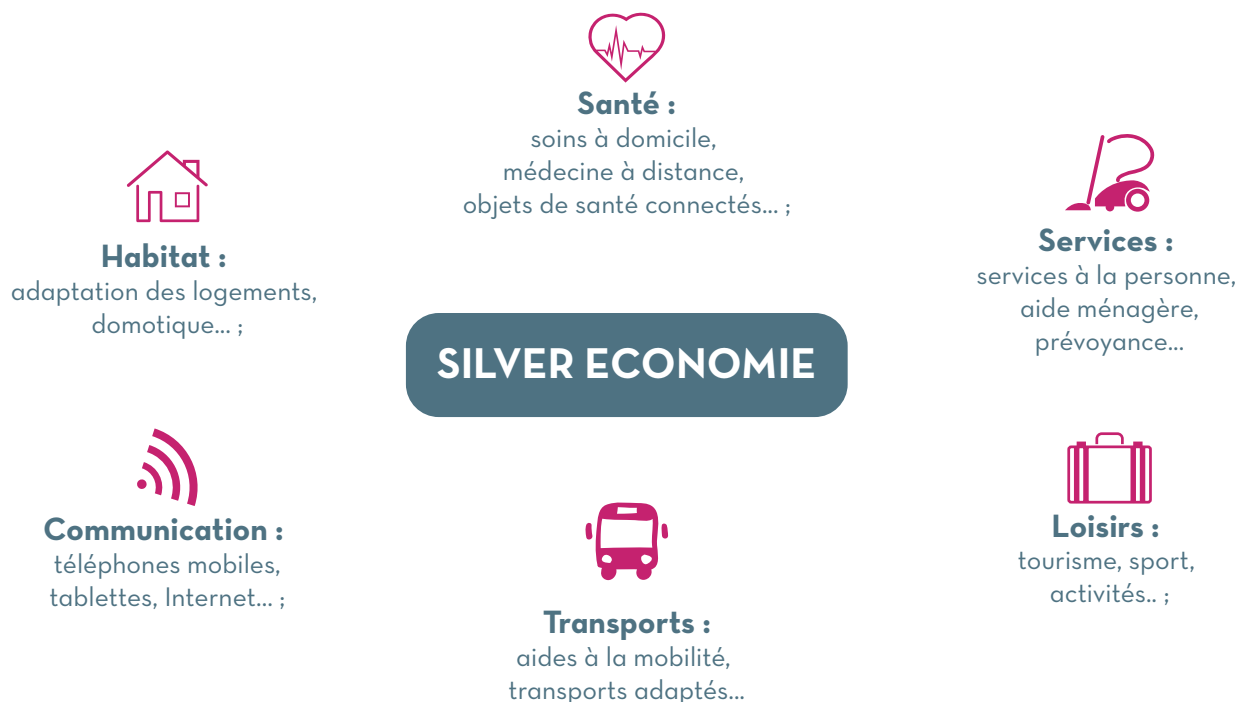
Le vieillissement constitue une chance pour chaque individu aspirant à vivre le plus longtemps possible en toute autonomie.

Par ailleurs, les bénéficiaires actuels et à venir de cette nouvelle vie sont nés dans les Trente Glorieuses, décennies empreintes par des aspirations de liberté, d'autonomie et de consommation. D'ici 2040, le nombre de séniors va augmenter de près de 50 % dans le Pays de Saint-Omer, ce sont donc des besoins qui vont croître de cet ordre et pas seulement dans le domaine médico-social. A l'instar des transitions numérique et écologique, la révolution démographique peut offrir

une opportunité par la recherche et la mise en place d'une **"économie de l'innovation et de la bienveillance"** :

- L'innovation de par la recherche et l'identification des besoins non satisfaits des séniors
- La bienveillance à travers l'amélioration du quotidien des séniors par la mise en place de dispositifs, services et produits *ad hoc*.

Regroupés derrière l'appellation Silver économie, les secteurs susceptibles d'être concernés sont nombreux comme l'illustre le schéma suivant :



Cette déclinaison sectorielle des besoins peut également se faire en fonction des différentes catégories d'âge des séniors comme expliqué en page suivante, soulignant un peu

plus encore le potentiel économique du secteur de la silver économie, pourvoyeur d'emplois locaux mais également de lien social. Les bénéfices générés par l'activité

économique liée au vieillissement de la population représentent une opportunité pour l'ensemble de l'économie et de la population du Pays de Saint-Omer.

LA NÉCESSITÉ D'UNE VISION TRANSVERSALE DU VIEILLISSEMENT

LES SÉNIORS SONT UNE POPULATION PLURIELLE

Il n'y a pas un mais des vieillissements. Les séniors ne sont pas une population homogène ni même une catégorie définie par un une tranche d'âge. Trois situations de vie se distinguent avec pour chaque tranche d'âge des aspirations et besoins différents :

▸ **Le sénior/retraité actif :**

(de 65 à +/- 74 ans),
celui qui est au cœur de la vie citoyenne/
associative. C'est l'âge de la grand-
parentalité, de l'aide aux enfants voire
à leurs parents âgés et dépendants.
C'est également pour certains l'âge de
la consommation avec notamment les
baby-boomers nés pendant les Trente
Glorieuses.

▸ **Le retraité vulnérable :**

(+/- à partir de 75 ans),
celui qui commence à connaître les
premières fragilités, parfois bénignes
ou le veuvage qui procure un sentiment
de solitude. C'est une phase au cours de
laquelle le risque d'isolement augmente
et où la solidarité familiale s'inverse :
aidants jusqu'alors, les personnes âgées
deviennent de plus en plus aidées
par leur entourage. Autonomes, ils
commencent toutefois à solliciter les
services à la personne, à avoir recours à
la domotique, à adapter leur logement.

▸ **Le retraité en perte d'autonomie :**

(+/- à partir de 85 ans),
suite à une chute et fracture, ou à
la perte de mémoire, le niveau de
dépendance est plus grand, le maintien
à domicile devient compliqué. 85 ans est
l'âge moyen d'entrée en Etablissements
d'Hébergement pour Personnes Âgées
Dépendantes (EHPAD).

→ Projection :

+2 076

personnes âgées de **65 à 74 ans**
entre 2020 et 2040
soit **+ 15 %**

→ Projection :

+6 423

personnes âgées de **75 à 84 ans**
entre 2020 et 2040
soit **+ 98 %**

→ Projection :

+3 645

personnes âgées de **85 ans et plus**
entre 2020 et 2040
soit **+ 100 %**



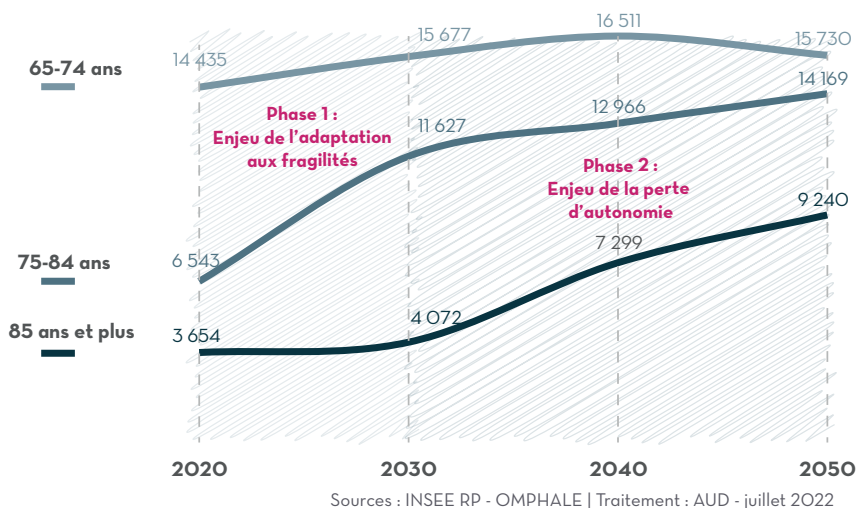
DEUX CYCLES DÉMOGRAPHIQUES APPELANT À PHASER LES POLITIQUES LOCALES

Le graphique ci-contre illustre la nécessité d'une approche temporelle et *in fine* d'un phasage des politiques à engager. Deux cycles démographiques se dessinent en effet avec comme moteur la génération issue du baby-boom :

► **2020-2030 : l'enjeu de l'adaptation :** c'est la décennie actuelle, durant laquelle la progression la plus spectaculaire concerne la tranche d'âge des 75-84 ans dont le nombre va doubler et nécessiter l'adaptation en terme de logement, déplacement, consommation au regard du besoin...

► **2030 et au-delà : l'enjeu de la perte d'autonomie :** les 75-84 ans d'aujourd'hui seront désormais dans la tranche d'âge des 85 ans et plus avec désormais comme enjeu à relever, celui de la perte d'autonomie. Dans le même temps, les 75-84 ans continueront leur progression appelant à maintenir les politiques d'adaptation citées précédemment.

→ Projection du nombre de séniors à l'horizon 2050 dans le Pays de Saint-Omer



LE RÔLE DE L'URBANISME POUR UNE APPROCHE PANORAMIQUE DES POLITIQUES D'ADAPTATION

Jusqu'au début des années 2000, la question du vieillissement a quasi exclusivement été abordée par le seul prisme médico-social avec la problématique de la dépendance.

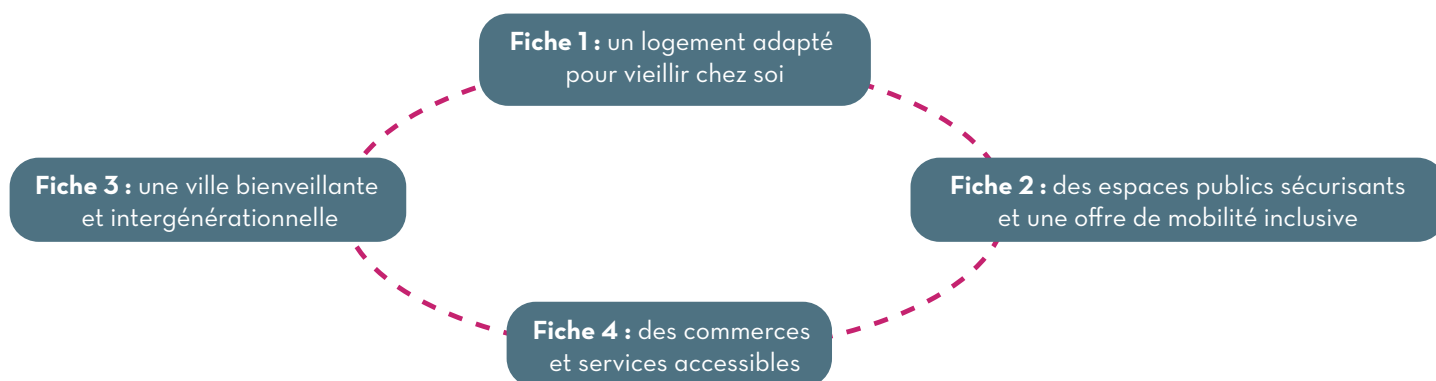
La canicule de 2003, lors de laquelle plus de 15 000 personnes sont décédées, a notamment mis en lumière le sujet de l'isolement des personnes âgées. Cette prise de conscience a témoigné qu'une approche uniquement axée sur le médico-social n'était pas suffisante et

qu'il fallait "dé-médicosocialiser la question du vieillissement pour ne pas réduire la personne âgée à son état de santé" pour reprendre les mots de Luc Broussy, auteur du rapport interministériel mentionné précédemment.

La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement de 2015 a intégré un certain nombre de mesures liées à l'urbanisme et au logement illustrant le rôle des stratégies d'aménagement urbain pour participer au bien-être et à la qualité de vie des aînés :

adaptation du logement, de l'habitat, accès aux services et commerces de proximité, espaces publics offrant un environnement sécurisant, ajustement de l'offre de mobilité évitant "l'assignation à résidence", ville bienveillante et inclusive...

Dans les pages suivantes, 4 thèmes feront ainsi l'objet de zooms spécifiques présentant pour chacun d'entre-eux les enjeux à l'aune du vieillissement, des pistes d'actions et des exemples de dispositifs et initiatives.



FICHE 1 : UN LOGEMENT ADAPTÉ POUR VIEILLIR CHEZ SOI

ENJEUX

- Favoriser le maintien à domicile par l'adaptation des logements en anticipant les différents âges de la vieillesse et les enjeux transversaux (réchauffement climatique, précarité énergétique...)
- Développer de nouvelles formes d'habitat et d'habiter pour proposer un autre "chez soi"
- Encourager les parcours résidentiels des séniors dans le parc locatif social
- Faciliter le conseil et l'accompagnement des séniors pour l'adaptation de leur logement et leur parcours résidentiel



Plus de 8 personnes âgées sur 10 déclarent vouloir vieillir chez elles.



En France, plus de 10 000 personnes âgées de 65 ans et plus décèdent chaque année suite à une chute. Les chutes sont la première cause de mortalité chez les plus de 65 ans.

PROPOSITIONS

- **Intégrer l'enjeu de l'adaptation du bâti au vieillissement démographique et au changement climatique dans les documents de planification.** Intégrer l'enjeu du parcours résidentiel et de l'adaptabilité du bâti aux différents âges de la vie, anticiper la rotation au sein des logements sur la base de l'âge des résidents, à travers les outils réglementaires comme l'OAP thématique. Implanter les logements et établissements pour personnes âgées au sein de "quartiers favorables au vieillissement" par le biais des OAP sectorielles. Penser les interdépendances entre le bâti, les espaces publics et les transports. Intégrer les enjeux du label "Bien vieillir" dans les documents d'urbanisme.
- **Caractériser l'offre de logements à destination des séniors sur le territoire et identifier son potentiel d'évolution.** Définir les enjeux d'adaptation au vieillissement au regard des typologies de logement (maison mitoyenne en cœur de bourg, maison isolée dans une commune rurale, appartement dans un immeuble collectif, etc.) et proposer une stratégie d'intervention associée.
- **Développer une nouvelle offre de logements inclusifs :** colocations intergénérationnelles, projets d'habitats groupés et d'habitats partagés, projets d'habitats pour les professionnels du secteur médico-social à proximité des publics fragiles. Intégrer le « label Béguinage » du Département du Pas-de-Calais qui garantit la prise en compte des besoins des personnes en perte d'autonomie.
- **Travailler avec les bailleurs sociaux à l'adaptation de leurs parcs de logements sociaux pour faire face au vieillissement de leurs locataires, particulièrement dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville.** Travailler à faire labelliser l'ensemble du parc locatif social HS2 (Label Haute Sécurité Santé).
- **Associer les professionnels de santé (ergothérapeute, infirmier·ères, ...) et les habitant·es à la conception des logements afin de bien prendre en compte l'ensemble des besoins des futurs résidents, de leurs familles et des professionnels qui les accompagnent.**

→ Exemples

L'appartement d'essai et d'évaluation "Renaissance" à Longuenesse

Cet appartement est un projet pilote porté par plusieurs entreprises et partenaires dont l'APF (Association des Paralysés de France). L'objectif est de permettre aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie d'être accompagnées et de tester différentes possibilités d'adaptation de leur logement.

Plusieurs services sont ainsi proposés : évaluation des capacités et des besoins des personnes, temps d'échanges et formations par des professionnels du secteur médico-social et des ergothérapeutes. L'expérience peut aller jusqu'à la mise à disposition de l'appartement (15 jours maximum) pour les personnes désirant s'approprier l'ensemble des équipements et matériels.



Evier et plaques à induction évidés et réglables

© Site Appartement Renaissance



Différents interrupteurs avec points lumineux et colorés pour actionner les commandes

© Site Appartement Renaissance

Témoignage de Martial Lecocq, ergothérapeute à la Maison de l'Autonomie du Département du Pas-de-Calais

L'ergothérapeute du Département intervient chez les particuliers lorsqu'une demande d'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou de PCH (Prestation de Compensation du Handicap) est déposée. Dans ce cadre, il y a d'abord une primo-évaluation qui est menée par une équipe médicosociale pour caractériser la perte d'autonomie de la personne. L'ergothérapeute intervient ensuite pour recommander des aménagements adaptés au logement et aux pathologies. Les besoins de compensation se concentrent souvent autour de la salle de bain, des sanitaires, des escaliers et des circulations.

Le fait de « vieillir chez soi » ne dépend pas uniquement de l'adaptation des logements. La solidarité et le soutien des aidants naturels (conjoint, enfants ...) ont un rôle important à jouer au quotidien. La domotique est aussi une aide complémentaire (programmation des volets roulants, de l'éclairage, de l'ouverture et de la fermeture des portes, etc.) qui prendra, à l'avenir, une place de plus en plus importante au regard de l'aisance des seniors de demain avec le numérique.

En se projetant en 2050, plusieurs questions peuvent légitimement être posées : quelles seront les aspirations des personnes âgées ? Auront-elles connu, au cours de leur vie, plusieurs logements ? Seront-elles plus mobiles ? Souhaiteront-elles plutôt vieillir en collocation plutôt que "chez soi" ?

La Résidence de l'autonomie, Fauquembergues

La résidence de l'autonomie à Fauquembergues est une résidence senior en cours de réalisation par le bailleur Flandres Opale Habitat. L'agence d'architecture Santer - Vanhoof a conçu le projet, qui comprend 15 logements (7 T2 de 50m² et 8 T3 de 64m²), une salle commune pouvant accueillir une vingtaine de personnes, une terrasse et un jardin partagé de 180m². L'inauguration est attendue mi-2023.

Le projet est situé rue Gobron, dans le cœur de Fauquembergues. Il s'agit d'un projet en renouvellement urbain (de démolition-reconstruction).



Image de synthèse de la future résidence
© Santer-Vanhoof

FICHE 2 : DES ESPACES PUBLICS SÉCURISANTS ET UNE OFFRE DE MOBILITÉ INCLUSIVE

ENJEUX

- Dépasser l'échelle du logement pour celle du quartier dans les politiques d'adaptation au vieillissement
- Proposer de nouvelles formes de mobilité pour réduire les disparités entre le monde rural et les pôles urbains
- Faciliter et encourager la mobilité des personnes âgées pour ralentir la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement
- Créer un environnement bienveillant et sécurisé pour favoriser la mobilité des seniors



En France, 1 piéton sur 2 qui décède chaque année a plus de 65 ans.

PROPOSITIONS

- Définir et sécuriser des itinéraires pédestres dans les communes par le biais d'une stratégie d'amélioration de la circulation piétonne (« plans piétons »)
- Adapter les aides à la mobilité aux particuliers en intégrant systématiquement un volet dédié aux personnes âgées, tel que l'accompagnement financier à l'acquisition d'un vélo spécial PMR dans les aides à l'achat de vélos
- Développer les lieux de repos et les toilettes publiques de manière à en créer un maillage efficace et pouvoir le communiquer
- Adapter les outils et contenus de communication et sensibilisation au public sénior
- Massifier les systèmes d'entraide et de solidarité pour favoriser la mobilité partagée : plateformes de co-piétonnage, réseaux de chauffeurs bénévoles
- Développer l'incitation financière à la mobilité durable pour les seniors via des tarifications spéciales
- Renforcer le sentiment de sécurité dans les transports en commun via des mises en réseaux d'usagers réguliers
- Développer la sensibilisation pour encourager les déplacements en créant des ateliers d'accompagnement aux premiers trajets en transport en commun

→ Exemples

Le Réseau de chauffeurs bénévoles de la CC du Pays de Lumbres

La Communauté de Communes du Pays de Lumbres a mis en place sur l'ensemble de ses 36 communes un service de transport solidaire en lien avec l'association Familles Rurales, qui gère et anime le dispositif. Ce service a pour objectif de répondre aux difficultés liées aux déplacements en milieu rural et de pouvoir répondre aux besoins en mobilité de publics spécifiques ou isolés dans une collectivité qui ne dispose pas de réseau de transports en commun.

Cette aide au déplacement fonctionne grâce à un réseau de conducteurs bénévoles, habitant le Pays de Lumbres et qui souhaitent grâce à leur véhicule consacrer du temps au service : ils transportent les adhérents selon leurs besoins en échange d'un tarif très faible (0,20 à 0,30 € par kilomètre).

Le service de transport solidaire s'adresse à tous les habitants de la CCPL qui éprouvent ponctuellement ou plus durablement des difficultés pour se déplacer : sénior/retraité, demandeur d'emploi, personne en incapacité physique de se déplacer, ou sans moyen de locomotion faute de revenus suffisants, bénéficiaires du RSA, ... L'objectif est ainsi d'apporter une solution en matière de déplacement à des publics en difficultés ou isolés.

Le Plan Bien à Pied de la Ville de Saint-Omer

La Ville de Saint-Omer a engagé des réflexions pour l'amélioration de la circulation piétonne sur son territoire. Ainsi, le Plan « Bien à Pied » vise à répondre aux enjeux environnementaux, économiques, sociaux et de santé publique de la marche : réduction des pollutions, maintien de l'activité physique, réduction des coûts de déplacement, amélioration du cadre de vie, objectifs de mise en accessibilité ...

L'objectif est que chacun puisse circuler à pied de manière sécurisée et confortable. Le Plan Bien à Pied sera composé d'un volet mise en accessibilité, de manière à permettre aux personnes à mobilité réduite l'accès à l'ensemble de la ville ; et fera également l'objet d'une réflexion sur les assises pour permettre aux piétons qui en ressentent le besoin de pouvoir se reposer. Les réflexions menées dans le cadre de cette stratégie le sont en concertation avec le Comité des Mobilités Actives de la Ville (élus, techniciens) ainsi qu'avec les associations telles que « Bien Vieillir », les Papillons Blancs (APEI), « Audomarois en marche » et Défi Mobilité, l'APF, et l'Etablissement pour les déficients visuels. Elles ont fait l'objet d'un travail de terrain commun qui visait à recenser l'ensemble des problématiques liées à la marche à pied dans la ville, et se poursuivent aujourd'hui pour la construction de la stratégie.

L'adaptation des aides à la mobilité

Pour répondre aux besoins du plus grand nombre de ses habitants, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres a adapté son aide à l'achat de vélos. Cette aide permet une participation financière de l'intercommunalité à l'acquisition de vélos : neufs, d'occasion, tricycles/vélos cargos, à assistance électrique ou non ; elle concerne désormais également les vélos adaptés aux personnes à mobilité réduite avec une aide à hauteur de 40% du prix du vélo (avec plafond à 500€). Cette adaptation permet aux personnes âgées qui rencontrent des difficultés à se déplacer, ou encore aux personnes en situation de handicap de pouvoir bénéficier de l'aide et ainsi faciliter leur acquisition de matériel spécifique.

La tarification spéciale

La Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a mis en place un « pass sénior » pour l'utilisation de son réseau de transports en commun. Accessible à toute personne de plus de 65 ans, il permet d'effectuer jusqu'à 20 trajets mensuels sur l'ensemble du réseau de transports en commun d'agglomération (transport à la demande compris) pour un coût de 20€ par an (contre 60€ en tarification classique). Cette stratégie d'incitation financière vise à encourager les personnes âgées à se déplacer et à utiliser le réseau de transports existant.



FICHE 3 : UNE VILLE BIENVEILLANTE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

ENJEUX

- Lutter contre l'isolement social
- Développer le partage et les solidarités pour répondre à un maximum de besoins
- Encourager les échanges intergénérationnels
- Valoriser l'expertise d'usage des seniors dans les dispositifs de participation citoyenne



Plus d'une personne âgée sur trois ne sort pas de chez elle tous les jours. 36 % des seniors ont un sentiment de solitude.

PROPOSITIONS

- **Mener un travail d'identification et de spatialisation des quartiers favorables au vieillissement** par le croisement de critères tels que l'accessibilité aux services et commerces de proximité dans le but de localiser notamment les secteurs les plus adaptés au développement d'une offre de logements inclusifs
- **Réaliser une analyse prospective sur le vieillissement de la population en milieu périurbain** où les enjeux seront importants au regard du nombre de personnes concernées et de la dépendance à la voiture individuelle
- **Accompagner les collectivités volontaires vers l'obtention du label Ville amie des aînés** par une approche globale, participative et transversale du vieillissement
- **Développer la mise en récit autour du vieillissement pour proposer des futurs désirables** tout en créant des espaces de dialogue autour du bien vieillir aux différents âges
- **Expérimenter un dispositif de mise en relation des étudiants et des personnes âgées** pour promouvoir la cohabitation intergénérationnelle
- **Constituer un réseau de bénévoles-ambassadeurs** au sein des jeunes retraités du territoire pour promouvoir leur participation sociale, valoriser leurs expertises et favoriser la transmission

→ Exemples

La résidence des Jardinets à Eperlecques

Inaugurée en 2019, la résidence des Jardinets a été construite à côté du nouveau groupe scolaire, dans le centre d'Eperlecques.

Dès le démarrage du projet en 2016, un des objectifs affichés était de concevoir la résidence comme un lieu de rencontres entre générations.

Composée de 12 logements de plain-pied d'une surface de 80 m² et de jardinets partagés, la résidence est reliée aux commerces et services du centre-bourg par une voie douce. Les locataires ont également la possibilité de louer une place de stationnement.

La proximité immédiate du groupe scolaire encourage les échanges intergénérationnels par la mise en place d'activités diverses entre seniors et écoliers.

Le portage de repas et de livres à Saint-Omer

Le CCAS de la ville de Saint-Omer propose un service de portage de repas à domicile aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.

L'élaboration des repas est assurée par une société de restauration qui livre ensuite les plateaux repas au sein d'une des résidences Autonomie de la Ville. La livraison chez les usagers est effectuée quotidiennement par un salarié du CCAS. Une cinquantaine de personnes font appel au portage de repas, ce qui représente entre 790 et 900 repas distribués par mois. La plupart des bénéficiaires sont des personnes seules en perte d'autonomie. Pour certaines personnes, le portage est le seul lien avec l'extérieur. Le service de portage de repas est couplé à un service de prêt de livres depuis 2017.

Des espaces publics intégrant la dimension intergénérationnelle à Longuenesse

Dans le cadre d'une étude pour la création d'une aire de jeux dans chaque quartier, l'accent a été mis sur la nécessité de faire de ces espaces des lieux de rencontres intergénérationnels. Les propositions de modules ludiques ou sportifs visent à ce qu'au moins un d'entre-eux corresponde à chaque tranche d'âges, sans oublier les PMR. Parmi les modules pouvant s'adresser aux seniors, on retrouve notamment des barres, parcours d'équilibre et autres équipements de motricité et fitness adaptés, des jeux de société grande échelle, ou encore des modules d'expression artistique. Une attention particulière a également été apportée au mobilier urbain permettant de se poser (assises, tables) ainsi qu'à l'apport de végétation et d'ombre pour permettre à toutes les générations de vivre ces espaces de manière confortable, en particulier en période chaude.

L'étude propose également de créer une identité visuelle pour chaque quartier avec un code couleur associé servant de point de repère, qui se retrouve dans les aires de jeux et permet de matérialiser des itinéraires sécurisés entre les différents quartiers, selon les principes du design actif (principe de conception de l'espace visant à favoriser un mode de vie sain et physiquement actif).



L'habitat éco-participatif à Audincourt

Deux seniors sont à l'origine de ce projet d'habitat participatif qui entend, à travers un collectif d'habitants, concevoir, gérer et financer leur habitat.

Regroupés au sein d'une société coopérative d'habitants dans laquelle une personne est égale à une voix, les décisions se prennent par consentement mutuel.

Dans un corps de ferme de 1870, 8 logements privatifs et des parties communes vont ainsi être aménagés sur les 700 m² de surface au sol habitable. Le cœur de la ferme fera office de maison commune avec notamment une salle de vie, une buanderie et une cuisine commune. Les logements privatifs auront une superficie allant de 50 à 80 m².

Situé dans le hameau de Wandonne, le projet se veut intergénérationnel et respectant la mixité sociale. Outre le couple de seniors, des familles avec et sans enfants sont également parties prenantes de la démarche.

La composante écologique et environnementale est également importante : matériaux biosourcés, conception bioclimatique, performance énergétique, autonomie alimentaire partielle, ...

Estimé à 1,2 millions d'euros, le projet devrait aboutir en 2024 ; les premières familles ont investi le site en 2022 afin de démarrer les travaux de réhabilitation et d'adaptation du corps de ferme.



FICHE 4 : DES COMMERCES ET SERVICES ACCESSIBLES

ENJEUX

- Faciliter l'accès des personnes âgées aux commerces et services
- Permettre l'autonomie des personnes âgées dans leurs besoins quotidiens
- Saisir l'opportunité que constitue le vieillissement de la population pour le développement économique local



Le maintien des commerces et services de proximité sont mentionné comme la première solution pour lutter contre la solitude et l'isolement.

PROPOSITIONS

- S'inspirer de la logique de la ville du quart d'heure pour permettre à chaque sénior de trouver les principaux commerces et services dont il a besoin dans un rayon de 15 minutes à pied ou de 5 minutes à vélo
- Prendre en compte les difficultés rencontrées par les personnes âgées dans l'aménagement des commerces et services
- Elaborer un guide « Aménager un établissement recevant des personnes âgées » à destination des commerçants et artisans
- Informer et former les artisans et commerçants au marketing des séniors

→ Focus sur le développement des espaces France Services

Les espaces France Services permettent aux usagers d'avoir accès aux principaux organismes de services publics : Assurance retraite, CAF, Poste, Assurance Maladie... A ce titre, ils constituent un guichet unique pour les démarches administratives.

7 espaces France Services sont situés sur le Pays de Saint-Omer (Lumbres, Eperlecques, Aire-sur-la-Lys, Longuenesse, Saint-Omer, Théroüanne et Fauquembergues).

Ces maisons proposent en plus du socle de base commun à l'ensemble des espaces France Services, les services d'opérateurs locaux (ex : Mission locale, PLIE, ...), et des services à la population (Habitat, Déchets, Mobilité...). Ainsi les usagers peuvent notamment y rencontrer un conseiller FAIRE (France Renov'), disposer d'informations en matière de collecte des déchets ou encore de transport (Transports à la demande, prime « Vélo », ...).

L'offre d'opérateurs et de services évolue en fonction des secteurs. Par exemple, à Aire-sur-la-Lys, la maison de la CAPSO, qui occupera prochainement l'espace Saint-Jean Baptiste, propose des permanences à vocation sociale, un espace socio-culturel, la possibilité d'effectuer du coworking ou encore un Fablab.

Les maisons de la CAPSO d'Eperlecques, Théroüanne, Fauquembergues et Saint-Omer profitent quant à elles d'un dispositif de recueils permettant de traiter les demandes de cartes d'identité, passeports, tandis que des points Justice sont en projet sur Eperlecques et Fauquembergues.

En règle générale, chaque maison compte deux agents d'accueil. Leurs missions s'organisent en trois niveaux : informer les usagers (Niveau 1), accompagner l'utilisateur dans ses démarches (Niveau 2), mettre en relation l'utilisateur et l'opérateur pour les cas les plus complexes (Niveau 3).

Chaque maison comprend des ordinateurs en libre-accès, des espaces de confidentialité et des salles de réunions, et est équipée de matériels informatiques permettant notamment d'organiser des visioconférences. La CPAM propose d'ailleurs une partie de ses rendez-vous sous ce format.

Parallèlement, des conseillers numériques interviennent au sein des maisons de la CAPSO afin d'accompagner les usagers dans l'utilisation des matériels informatiques (ordinateur, tablette, smartphone), ceci afin de les rendre autonomes pour les démarches en ligne.

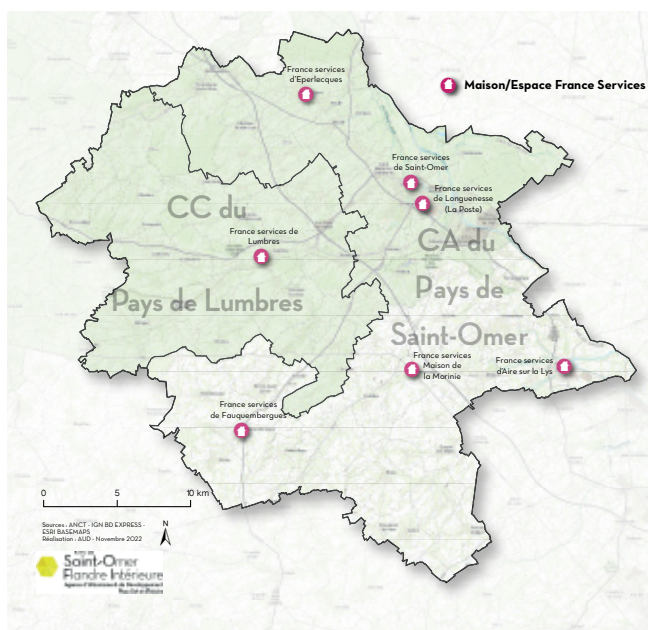
Sur la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, un espace France Services a pris place au sein de l'hôtel communautaire où les trois agents d'accueil ont été formés par les opérateurs France Services pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, notamment les futurs retraités dans leur dossier de retraite. L'objectif est de pouvoir fluidifier les dossiers mais aussi de lutter contre l'illectronisme qui touche particulièrement les seniors en marge de la numérisation des services. A ce titre, un conseiller numérique accompagne les habitants à l'utilisation de ces outils,

auxquels s'ajoute la mise à disposition aux habitants de matériels informatiques : ordinateur, imprimante, matériel de visioconférence, etc. L'implantation de l'espace au sein des locaux de l'intercommunalité permet de compléter l'offre France Services avec ceux de la Communauté de Communes.

Espaces France Services et seniors

Si les espaces France Services sont ouverts à tous publics, ils constituent un service de proximité pour les personnes âgées en perte de mobilité rencontrant des difficultés à s'approprier les outils numériques. A ce titre, ils sont référencés sur le portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches. Les démarches relatives à la retraite représentent d'ailleurs une grande partie des sollicitations.

A noter que certains opérateurs ciblent particulièrement le public âgé et leurs proches comme ELSAA (Entente Locale pour le Soutien des Aidants de l'Audomarois), le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination en faveur des personnes âgées) ou encore France ALZHEIMER.



Les espaces France Services du Pays de Saint-Omer

PROJECTIONS DE POPULATION : MÉTHODOLOGIE

L'Agence d'Urbanisme et de Développement a souhaité réaliser ce guide avec une vision prospective des dynamiques démographiques. Pour ce faire, il a été nécessaire de faire l'acquisition de données spécifiques auprès de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) relatives aux projections de population. Il s'agit d'une simulation de ce que pourrait être l'évolution future de la population sous certaines hypothèses d'évolution des naissances, des décès et des migrations.

Si dans un contexte de mutations rapides, les marges d'incertitude quant à l'avenir augmentent et appellent à la précaution dans l'utilisation de données prospectives, la démographie présente l'avantage d'être prévisible sur un horizon de 10, 20, 30 ans avec un degré élevé de certitude. L'explication est "simple", la personne qui aura 90 ans en 2050 est déjà née.

Au-delà de cette simplicité apparente, plusieurs facteurs peuvent influencer les dynamiques démographiques. Dans le cadre de cette étude, l'Agence a exploité les données issues du modèle Omphale de l'INSEE en reprenant le scénario dit "Central" avec les hypothèses d'évolution suivantes :

- Fécondité : Baisse de l'Indicateur Conjoncturel de Fécondité de 0,04 jusqu'en 2016 puis constance jusqu'en 2050.
- Mortalité : Gains d'espérance de vie parallèle à la tendance "Centrale" France entière. Au niveau national, l'espérance de vie atteindrait 90,3 ans pour les femmes et 86,8 ans pour les hommes en 2050.
- Solde migratoire (avec l'étranger) : Déclin local d'un solde France entière de + 70 000 par an sur la base des flux observés au cours des dernières années.

La ventilation par territoire de plus de 50 000 habitants, et en l'occurrence dans le cadre de cette étude à l'échelle de l'arrondissement de Saint-Omer, permet ainsi de disposer des projections de population à l'horizon 2040 ou 2050 avec la simulation détaillée de l'évolution des naissances, des décès, des migrations, des ménages et des actifs.

POUR ALLER PLUS LOIN

- « Nous vieillirons ensemble... » « 80 propositions pour un nouveau Pacte entre générations », rapport interministériel sur l'adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires à la transition démographique, Luc Broussy, mai 2021
- « Bien vieillir chez soi : c'est possible aussi ! », rapport d'information de M. Bernard BONNE et Mme Michelle MEUNIER, fait au nom de la commission des affaires sociales, mars 2021
- « Bien-vieillir : faire mûrir nos ambitions », Institut Montaigne, mai 2021
- « Près de 110 000 séniors dépendants en plus d'ici 2050 », Insee Analyses Hauts-de-France, n°114, novembre 2020
- « 205 500 habitants en moins d'ici 2050 dans les Hauts-de-France », Insee Analyses Hauts-de-France, n° 125, juillet 2021
- « Vieillir en ville, comment la ville s'adapte aux séniors ? », Les Dossiers de la FNAU, n°51, octobre 2021
- "66 idées pour une collectivité bienveillante envers les aînés", Réseau francophone des villes amies des aînés, juillet 2020

L'Agence est un lieu d'échange et de travail collaboratif en matière d'urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer et de la Flandre Intérieure.

Elle travaille au service des élus et de ses membres en s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire alliant expertises de connaissance de projet et de prospective territoriale. Elle est la seule Agence de France à intégrer un Pays d'art et d'histoire.



Centre Administratif Saint-Louis
Rue Saint-Sépulcre - CS90128
62503 SAINT-OMER CEDEX

TÉL : 03.21.38.01.62
WWW.AUD-STOMER.FR
f AUD-StOmer